

Paris, le **10 JUIN 2021**

Secrétariat général

Direction des ressources humaines
Bureau des membres

Affaire suivie par :
Cécile Roy-Fastré
Téléphone : 01 72 60 55 02
cecile.roy@conseil-etat.fr

Réf : **2021-01**

Le secrétaire général du Conseil d'État

à

Mesdames et Messieurs les maîtres des
requêtes en service extraordinaire

Avis de recrutement d'un maître des requêtes en application des dispositions des articles L.133-12 modifié par le VI de l'article 13 de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'Etat et R*.133-12 du code de justice administrative au titre de l'année 2021

En application des dispositions de l'article L.133-12 du CJA modifié par le VI de l'article 13 de l'ordonnance n°2021 du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'Etat, au moins un fonctionnaire ou un magistrat ayant exercé, pendant une durée de quatre ans, les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire (MRSE) peut, chaque année, être nommé au grade de maître des requêtes.

Recevabilité des candidatures

- avoir la qualité de fonctionnaire ou de magistrat ;
- avoir exercé durant au moins quatre ans les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire au 31 décembre 2021 ;

Critères de sélection

- l'excellence contentieuse et administrative ;
- la diversité du parcours professionnel ;
- les compétences métiers en lien avec les besoins du Conseil d'Etat ;
- les qualités relationnelles et humaines garantissant une bonne intégration ;
- la possibilité d'un déroulement de carrière satisfaisant au Conseil d'Etat.

Documents à fournir

- une lettre de motivation
- un curriculum-vitae.

Procédure et calendrier

- Les candidatures sont à adresser exclusivement par courriel, au **plus tard le 29 juin 2021**, à la direction des ressources humaines du Conseil d'État, bureau des membres, à Cécile Roy-Fastré (cecile.roy@conseil-etat.fr) et Christophe Château (christophe.chateau@conseil-etat.fr).

Les candidatures seront ensuite examinées par le Bureau des présidents programmé au mois de juillet 2021.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Catherine Bobo, secrétaire générale adjointe du Conseil d'État (catherine.bobo@conseil-etat.fr), et pour les aspects administratifs à Mme Cécile Roy-Fastré, cheffe du bureau des membres (cecile.roy@conseil-etat.fr).



Thierry-Xavier Girardot